

**Direction des Statistiques Démographiques et Sociales**

**N° F0702**

**COMPARAISON ET RECALAGE  
DES MONTANTS DE L'ENQUÊTE  
PATRIMOINE  
SUR LA COMPTABILITÉ NATIONALE**

Marie Cordier et Pauline Girardot

**Document de travail**



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES**

Série des Documents de Travail  
de la Direction des statistiques démographiques et sociales

Département des prix à la consommation,  
des ressources et des conditions de vie des ménages

**N°F0702**

**Comparaison et recalage  
des montants de l'enquête Patrimoine  
sur la Comptabilité Nationale**

Marie Cordier  
Pauline Girardot

**Division « Revenus et patrimoine des ménages »**

*Mars 2007*

Ces documents de travail ne reflètent pas la position de l'INSEE et n'engagent que leurs auteurs.  
Working papers do not reflect the position of INSEE but only their authors' views.

# Comparaison et recalage des montants de l'enquête Patrimoine sur la Comptabilité Nationale

Marie Cordier, Pauline Girardot

Insee, division revenus et patrimoine des ménages

## Résumé :

L'enquête Patrimoine de l'INSEE dresse un panorama complet des actifs financiers, immobiliers et professionnels des ménages résidant en France. Elle permet d'étudier la composition et les inégalités de patrimoine, les comportements d'accumulation des ménages, ainsi que leurs anticipations et leurs attitudes face au risque.

L'évaluation du patrimoine par voie d'enquête reste toutefois délicate. On observe habituellement une sous-évaluation des montants agrégés lorsque l'on compare les montants issus des enquêtes aux agrégats des Comptes Nationaux.

Ce document revient sur les causes d'une telle sous-estimation et présente la méthode utilisée pour comparer et recalibrer les données microéconomiques de l'enquête Patrimoine 2004 sur les données macroéconomiques des Comptes Nationaux de décembre 2003. L'enquête recouvre environ un tiers du patrimoine financier et deux tiers du patrimoine professionnel. Le patrimoine immobilier n'est pas recalé car l'évaluation macroéconomique s'appuie également sur une enquête auprès des ménages. Ces taux de recouvrement sont tout à fait cohérents avec les résultats obtenus sur les enquêtes précédentes.

**Mots-clés :** Imputation, Patrimoine, Ménage, Comptes nationaux, Données microéconomiques/macroéconomiques.

## Summary :

The French survey on household wealth, called "Enquête Patrimoine" conducted by the French Institute of Statistics and Economic Studies (Insee) provides a comprehensive picture of household wealth, including financial portfolio, real estate and professional wealth. It serves as a basis for analysing portfolio choice, wealth inequalities and their evolution in the long-run, as well as accumulation and anticipation behaviours.

However, assessing wealth by means of household surveys poses special challenges. Household surveys indeed usually underestimate aggregate levels of wealth compared to indicators provided by National Accounts. This working paper briefly questions the different sources of underestimation and extensively presents the methodology used to compare the latest Enquête Patrimoine, collected at the end of 2003, with the National Accounts. The survey recovers about one third of the national financial wealth, and about two third of professional assets. These results are consistent with what came out from previous surveys.

**Keys-words:** Imputation, Portfolio, household, national accounts, microeconomic/macroeconomic data.

<i>Introduction</i> .....	4
<i>Qualité et représentativité des montants de l'enquête</i> .....	4
<b>Recalage des encours du patrimoine financier dans l'enquête Patrimoine</b> .....	5
Table de passage entre les produits financiers de l'enquête Patrimoine et les opérations des comptes financiers.....	5
Divergences de champs.....	6
Que déclarent les ménages ?.....	8
<b>Recalage de la valeur des logements et des actifs professionnels dans l'enquête Patrimoine</b> .....	10
<i>Le Patrimoine après calage sur données macroéconomiques</i> .....	12
<i>Encadré 1 : Encours dans l'enquête Patrimoine</i> .....	17
Nature des données de l'enquête Patrimoine .....	17
Reconstitution de montants .....	17
<i>Encadré 2 : Recalage de l'enquête Patrimoine 1998</i> .....	19
<i>Encadré 3 : entretiens monographiques</i> .....	21
<i>Bibliographie</i> .....	22

## Introduction

L'enquête Patrimoine 2004, à laquelle 9 692 ménages ont répondu, s'est déroulée d'octobre 2003 à janvier 2004. Elle dresse un panorama complet des avoirs et engagements des ménages - actifs financiers, immobiliers, professionnels, endettement - et permet d'étudier la constitution des patrimoines, les inégalités en terme de patrimoine, les comportements d'accumulation des ménages, leurs anticipations, leurs attitudes face au risque.

En outre, des données macroéconomiques sur le patrimoine provenant de sources institutionnelles sont disponibles, et fournies par la Banque de France et la Comptabilité Nationale. La Banque de France recense le montant des dépôts auprès de différentes institutions financières résidentes. Elle conduit également une enquête auprès de ces mêmes institutions sur le montant des avoirs sous forme de titres de leur clientèle. L'Insee évalue les biens professionnels détenus par les ménages et les entreprises individuelles à l'aide de sources statistiques ministérielles, ainsi que le parc de logements grâce à l'enquête Logement. Cependant, la mise en cohérence de ces données macroéconomiques provenant de sources différentes se révèle délicate. En outre, l'enquête permet de disposer d'informations sur les ménages beaucoup plus détaillées et représente la seule source permettant, à partir de données individuelles, d'analyser les disparités de patrimoine. Outre les variables socio-démographiques telles que l'âge, diplôme, catégorie socio-professionnelle, etc., l'enquête aborde certains aspects de l'histoire du ménage - en évoquant les ascendants, les enfants ayant quitté le domicile, la jeunesse et la formation du ménage, le cycle d'activité professionnel - les transferts inter-générationnels, les comportements vis à vis des prises de risque, et permet l'analyse microéconomique du comportement d'accumulation patrimoniale des ménages.

L'évaluation du patrimoine reste un problème délicat, et lorsque l'on compare les montants de l'enquête aux agrégats de la Comptabilité Nationale, on observe une sous-évaluation des montants d'enquête. Les comparaisons ont portés sur le patrimoine brut des ménages, n'incluant pas l'endettement.

Cette sous-évaluation peut tout d'abord s'expliquer par l'échantillonnage. En effet, la distribution des patrimoines étant très concentrée (beaucoup plus que celles des revenus), il est plus difficile de représenter le haut de la distribution, qui n'est pas capté si les grandes fortunes ne se trouvent pas dans le tirage. Dans le cas où une grande fortune est tirée et que le ménage accepte de répondre aux questions, la dispersion étant importante dans les patrimoines très élevés, elle ne peut avoir un poids important compte tenu de sa spécificité. La meilleure méthode pour les représenter serait de les interroger de manière exhaustive, à l'image des enquêtes auprès des entreprises, où les entreprises les plus importantes sont toutes enquêtées (les caractéristiques de chacune d'entre elles étant fortement différentes).

De plus, les données étant collectées sous forme d'intervalle, la reconstitution des montants des actifs se trouvant dans la tranche la plus élevée, non bornée (les montants des dernières tranches ne dépassant pas 450 000 euros), repose sur les hypothèses de distribution (*cf. encadré 1*).

Les ménages rencontrent également des difficultés d'évaluation de la valeur de leurs biens. On notera les produits financiers dont les valeurs fluctuent beaucoup, et la difficulté d'estimer la valeur de biens immobiliers ou professionnels à la date de l'enquête, lorsque la vente n'a jamais été envisagée.

Enfin, le patrimoine est un thème difficilement abordé par les ménages. La perception du patrimoine diffère d'un ménage à l'autre, et il n'est pas certain que les ménages valorisent leur patrimoine en se conformant exactement aux définitions fournies tout au long de l'enquête. Le rapport au patrimoine et sa définition peuvent également expliquer les divergences entre les déclarations des ménages et les sources institutionnelles (*cf. encadré 3*).

## Qualité et représentativité des montants de l'enquête

Les comptes nationaux financiers reprennent les encours de l'ensemble des actifs détenus par les différents secteurs institutionnels (administrations publiques, ménages, sociétés non financières et financières, reste du monde, etc.). C'est le secteur des ménages qui nous intéresse ici, comprenant également les entrepreneurs individuels. Par conséquent, les biens professionnellement exploités au

sein des entreprises dont la personnalité juridique est différente de celle du chef d'entreprise (sociétés anonymes, EURL, EARL, SARL, GAEC) ne sont pas inclus dans les comparaisons relatives au secteur des ménages. Ces biens apparaissent dans le secteur 'Sociétés non financières' de la comptabilité nationale qui regroupe également les actifs des grandes entreprises, non couverts par l'enquête.

L'évaluation des produits financiers dans les comptes de patrimoine s'effectue en reprenant les comptes financiers produits par la Banque de France, qui retracent l'ensemble des actifs et passifs financiers des différents secteurs institutionnels, dont celui des ménages et entreprises individuelles. La Banque de France publie également des statistiques monétaires, qui détaillent les encours des comptes sur livret (livrets A ou bleus, jeunes, codevi, comptes épargne logement, livrets fiscalisés), et des dépôts à terme supérieurs à deux ans (plans d'épargne logement, et d'épargne populaire bancaires) souscrits auprès des banques résidentes par chacun des secteurs non financiers. Nous utiliserons donc pour ces produits cette information plus détaillée que les comptes financiers qui en proposent des regroupements.

Usuellement, les enquêtes Patrimoine recouvrent environ un tiers du patrimoine financier recensé dans les comptes financiers. L'enquête Patrimoine 98 recouvrait 35% des actifs financiers, et l'enquête de 92 : 32%. L'enquête de 2004 ne déroge pas, et recouvre 33% des actifs financiers, en prenant les encours des comptes financiers sur l'ensemble des produits décrits dans l'enquête.

Pour les actifs non financiers, la Comptabilité Nationale utilise différentes sources dont notamment l'enquête Logement, le Système Intermédiaire d'Entreprise, ou des données fournies par le ministère de l'agriculture. L'enquête Patrimoine recouvre 67% de l'ensemble du patrimoine professionnel des ménages et entreprises individuelles calculé par la Comptabilité Nationale. En 1998, le patrimoine professionnel calculé dans l'enquête représentait 66% des encours de la Comptabilité Nationale. En 1992, le taux de recouvrement était de 60% (cf. Synthèse n°28).

L'enquête Patrimoine ayant eu lieu d'octobre 2003 à janvier 2004, les données sont comparées avec les comptes de patrimoine de décembre 2003.

## ***Recalage des encours du patrimoine financier dans l'enquête Patrimoine***

### **Table de passage entre les produits financiers de l'enquête Patrimoine et les opérations des comptes financiers**

Le tableau suivant présente la correspondance entre les comptes financiers produits par la Banque de France et l'enquête Patrimoine 2004. La colonne lien précise si les concepts de l'enquête et des comptes financiers sont équivalents, ou si il existe une divergence (cf. *paragraphe infra*). On notera > lorsque le poste des comptes financiers regroupe des produits non pris en compte par l'enquête Patrimoine, et ≈ lorsque les périmètres sont équivalents.

Comptes Financiers (Banque De France)		lien	Enquête Patrimoine (Insee)
Code	Opération		
AF22	Dépôts transférables	≈	Comptes chèque
AF291	Placements à vue	≈	Livrets jeune Livrets A ou Bleu Codevi LEP Livrets d'épargne fiscalisé CEL
AF292	Placements à échéance	≈	Comptes à terme Bons d'épargne, de caisse ou du Trésor
AF293	Épargne contractuelle	≈	PEP (bancaire) PEL Livrets d'épargne en entreprise Trésorerie du PEA
AF332	Obligations	≈	Obligations
AF429	Autres prêts à long terme	≈	Comptes courants d'associés Épargne salariale sur compte courant bloqué
AF511	Actions cotées	≈	Actions sur épargne salariale Actions cotées hors PEA et épargne salariale Actions cotées sur PEA
AF512 AF513	Actions non cotées et autres participations	>	Actions non cotées Parts sociales de banque
AF52	Titres d'OPCVM	≈	Sicav ou FCP sur PEA Sicav ou FCP hors PEA et épargne salariale Sicav ou FCP sur épargne salariale SCPI
AF61	Droits nets des ménages, en assurance-vie et fonds de pension	>	Assurance-vie Pep assurance Bons de capitalisation Assurance décès et rente éducation Retraite complémentaire volontaire et sur-complémentaire

Correspondances sur la base du compte financier définitif 2003 et de l'enquête Patrimoine portant sur la période octobre 2003 - janvier 2004.

## Divergences de champs

### *Placements à échéance*

On recense dans l'enquête Patrimoine les bons de capitalisation, et l'ensemble des autres bons. La distinction entre les bons de caisse, d'épargne et du Trésor n'est pas effectuée dans l'enquête. Or les bons du trésor<sup>1</sup> ne font pas partie des placements à échéance des comptes financiers. En raison du peu de bons recensés, et de leur faible encours dans l'enquête (0.8 milliards d'euros), les bons du Trésor sont conservés lors de la comparaison avec les placements à échéance.

### *Les valeurs mobilières*

Les ménages déclarent les montants de valeurs mobilières détenues sur les Plans d'Épargne en Action (PEA), et sur les compte-titres - actions cotées, actions non cotées, obligations, parts sociales de banques, titres d'OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) ainsi que les parts de SCPI (Sociétés Civiles en Placements Immobiliers). Certaines de ces valeurs mobilières détenues sur des compte-titres n'ont pu être différenciées en actions, obligations, titres d'OPCVM, etc. par les ménages. En raison de leur faible poids (2 milliards d'encours sur les 94 milliards détenus au sein des compte-titres dans l'enquête Patrimoine), elles sont réparties au prorata des encours de l'enquête détenus sur les valeurs mobilières des compte-titres.

L'« enquête trimestrielle PEA bancaires » de la Banque de France estime les valeurs mobilières sur les Plan d'Épargne en Actions bancaires par catégories (actions, OPCVM, etc.). La Fédération Française

<sup>1</sup> Titres de créances négociables et assimilés : ce poste des comptes financiers comprend les titres de créance émis sur le marché réglementé des « Titres de créance négociables » dont l'échéance est comprise entre 1 jour et 5 ans, les bons du Trésor et leurs équivalents étrangers (certificate of deposit, commercial paper, Euro medium term notes, treasury bills).

des Sociétés d'Assurance fournit des informations sur les montants placés dans les PEA assurance. L'enquête Patrimoine, quant à elle, récolte des valeurs pour l'ensemble des PEA, et non pour leurs composantes détaillées. Dans un premier temps, on compare les valeurs détenues sur les plans d'épargne en action. Dans un deuxième temps, on compare par type de valeur mobilière les encours détenus hors PEA de l'enquête, aux postes des comptes financiers auxquels on a ôté les encours sur PEA, ceci afin d'éviter les doubles comptes.

#### ***Modification de l'évaluation des actions non cotées en Comptabilité Nationale***

En base 1995, la valeur des actions non cotées était estimée par le produit entre les fonds propres des sociétés non cotées et un ratio de capitalisation boursière. Ce ratio était égal à la valeur de marché de toutes les entreprises cotées sur la somme de leur fonds propres. Or ce ratio était très influencé par les groupes très importants, dont les caractéristiques sont très différentes de celles des entreprises non cotées<sup>2</sup>. En base 2000, le ratio appliqué comprend l'ensemble des sociétés cotées à l'exclusion des 250 plus importantes. De plus, une décote de 25% est appliquée afin de prendre en compte la liquidité moins importante des actions non cotées. La valorisation des actions non cotées est donc moins importante en base 2000 qu'en base 1995. De surcroît, les estimations effectuées par la Banque de France sur la détention relative des différentes actions non cotées par les ménages et les sociétés financières ont conduit à réduire fortement les montants à l'actif des premiers au profit des secondes. L'enquête Patrimoine 2004 recense les montants des actions non cotées lorsque le dirigeant n'est pas membre du ménage. Les actions non cotées dont le dirigeant est membre du ménage se retrouvent dans le patrimoine professionnel afin d'éviter les doubles comptes. Cependant, le questionnement actuel ne permet pas de connaître la part d'actions de la société détenue par le ménage dans la valeur globale de l'entreprise. On ne peut donc évaluer l'ensemble des actions non cotées dans l'enquête Patrimoine. Le recalage des actions non cotées s'effectuera donc de la même manière que pour les enquêtes précédentes, en appliquant le même coefficient que les actions cotées hors PEA.<sup>3</sup>

#### ***Droits nets des ménages en assurance-vie et fonds de pension<sup>4</sup>***

Les provisions pour primes non acquises et pour sinistres (AF62) faites par les compagnies d'assurances ne correspondent pas à une réserve de patrimoine des ménages. Elles ne sont par conséquent pas prises en compte dans l'enquête dans la valorisation du patrimoine des ménages. Le poste AF61 rassemble l'ensemble des contrats d'assurance vie, les bons de capitalisation, et les plans d'épargne populaires assurance, mais également les assurance-décès individuelles ou de groupe, les produits d'épargne retraite et les PEA assurances.

L'enquête n'interroge que sur la détention, et non l'encours des assurances décès. L'encours de celles-ci (source FFSA) a donc été ôté du poste AF61. D'autres produits expliquent également la différence de champ observée entre les deux sources. Lorsque la sortie d'un produit d'épargne retraite est en rente, le montant demandé n'est pas la somme capitalisée sur ce produit, mais le montant mensuel qui sera touché à la fin du contrat. Si seuls étaient pris en compte les produits pour lesquels est disponible un montant en capital, les montants des produits d'assurance seraient sous-estimés dans l'enquête. Les encours de l'épargne retraite (source FFSA) ont donc de même été ôtés des comptes financiers, et on leur attribue le même coefficient de recalage que les produits d'assurance vie. Enfin, la distinction entre PEA assurance, et PEA bancaire n'est pas faite dans l'enquête. Au vu de la faiblesse des encours détenus sur les PEA assurance (de l'ordre de 0.4 milliards, source FFSA), les encours de ces derniers sont conservés au niveau des PEA bancaires.

---

<sup>2</sup> Lors des études de comparaison entre Comptabilité Nationale et les enquêtes Patrimoine 1992 et 1998, les actions non cotées avaient fait l'objet de traitements particuliers, l'évaluation des actions non cotées étant considérée comme sur-évaluée dans la Comptabilité Nationale. Le coefficient de recalage alors utilisé sur les actions non cotées était celui des actions cotées.

<sup>3</sup> Le poste des actions non cotées de l'enquête Patrimoine comprend les parts de SARL. Celles-ci sont comprises dans le poste 'Autres Participations' du TOF, qui comprend également les parts sociales de banques. On comparera donc l'ensemble des actions non cotées et parts sociales de banque de l'enquête aux postes des 'Actions non cotées' et 'Autres participations' du TOF.

<sup>4</sup> Les réserves techniques d'assurances sont les provisions constituées par les sociétés d'assurance et représentative des droits des assurés. La compagnie d'assurance s'engage, en échange des capitaux versés et placés chez elle pendant plusieurs années, de reverser un capital y compris les intérêts capitalisés, soit sous forme d'un versement unique (versement en capital), soit sous forme de rente.

## Recalage des encours d'actifs financiers de l'enquête Patrimoine sur les comptes financiers

Produits (en milliards d'euros)	Enquête Patrimoine 2004	Ventilation des produits non précisés	Encours de l'enquête à redresser	Encours donnés par les sources extérieures	Estimation d'une base comparable	Taux de recouvrement	Coefficient de recalage
Comptes chèque	72.1		72.1	218.9	218.9	32.9	<b>3.04</b>
Livrets jeune	3.6		3.6	5.7	5.7	62.3	<b>1.60</b>
Livrets A ou bleu	69.7		69.7	127.6	127.6	54.6	<b>1.83</b>
Codevi	26.9		26.9	43.2	43.2	62.3	<b>1.61</b>
Livrets d'épargne populaire	21.9		21.9	53.8	53.8	40.6	<b>2.46</b>
Livrets d'épargne fiscalisé	19.6		19.6	85.3	85.3	23.0	<b>4.35</b>
Comptes épargne logement	19.4		19.4	36.0	36.0	53.9	<b>1.86</b>
Plans d'épargne logement	103.1		103.1	216.7	216.7	47.6	<b>2.10</b>
Plans d'épargne populaire (bancaire)	10.0	1.0	11.0	46.0	46.0	23.8	<b>4.20</b>
Livrets d'épargne en entreprise	0.5		0.5	267.3*	267.3*	42.9	<b>2.33</b>
Obligations	17.5	0.3	17.8	44.9	44.9	39.6	<b>2.52</b>
Actions sur épargne salariale	9.9	0.1	10.0	86.6	55.5	77.5	<b>1.29</b>
Actions cotées hors PEA	32.4	0.6	33.0				
Actions cotées sur PEA	60.4		60.4				
FCP ou Sicav sur PEA				264.4	83.8	72.1	<b>1.39</b>
FCP ou Sicav hors PEA	35.9	0.7	36.6				
FCP ou Sicav sur épargne salariale	11.8	0.1	11.9				
Part de SCPI	6.2	0.1	6.3				
Actions non cotées	15.7	0.3	16.0	244.8	329.7	77.5**	<b>1.29**</b>
Parts sociales de banque	3.3	0.1	3.4				
Epargne salariale sur compte courant bloqué	10.5	0.1	10.6	32.2	32.2	71.3	<b>1.40</b>
Comptes courants d'associés	12.3		12.3				
Plans d'épargne populaire (assurance)	17.7	1.7	19.4	829.6	747.1	28.5	<b>3.51</b>
Assurance-vie	188.0		188.0				
Bons de capitalisation	5.7		5.7				
Epargne retraite	9.1		9.1			28.5***	<b>3.51***</b>
Comptes à terme	5.0		5.0	30.6	30.6	18.8	<b>5.31</b>
Bons autres que capitalisation	0.8		0.8				

Lecture : l'encours des plans d'épargne logement (PEL) dans l'enquête Patrimoine est de 103,1 milliards euros. Aucun produit n'a été reclassé dans cette catégorie car mal connu des ménages (contrairement aux valeurs mobilières, l'épargne salariale, et les PEP non précisés). L'encours à recalculer est donc de 103.1 milliards euros. Les statistiques monétaires de la banque de France fournissent un encours de 216.7 milliards d'euros. Le coefficient de recalage des PEL est donc de 2,10.

\* Cet encours correspond au poste 'épargne contractuelle' des comptes financiers et regroupe non seulement les Livrets d'épargne, mais aussi les Plans d'épargne logement, et plans d'épargne populaire bancaires. Le coefficient de recalage associé aux livrets d'épargne en entreprise se calcule donc sur l'ensemble de ces produits.

\*\* L'encours des actions non cotées n'a pas été recalé sur les encours des comptes financiers, le coefficient de recalage attribué est celui des actions cotées.

\*\*\* Par analogie avec les produits d'assurance vie, l'encours de l'épargne retraite est recalé avec le même coefficient.

Sources : Insee, enquête Patrimoine 2004 ; Banque de France, Tableaux des Opérations Financières et Statistiques Monétaires.

## Que déclarent les ménages ?

Outre les différences de couverture entre l'enquête Patrimoine et les Tableaux des Opérations Financières, certains produits sont par nature plus difficiles à évaluer par les ménages. C'est

notamment le cas des produits dont les valeurs de marché (pour les titres) ou les encours (pour les dépôts à vue) fluctuent beaucoup. De plus, dans le cas des produits non plafonnés, la tranche non bornée la plus élevée proposée aux ménages est de 450 000 euros et plus - cas des valeurs mobilières détenues sur des comptes-titres, des produits d'assurance vie, bons et comptes à terme (produits rares et mal connus des ménages) - et la reconstitution des montants détenus sur ces produits dépend dans ce cas fortement de la loi lognormale utilisée pour la reconstitution des montants à partir des variables en tranches. La concentration des montants détenus sur ces produits étant forte, le très haut de la distribution peut être mal reconstitué.

### ***Les dépôts transférables***

Les encours des dépôts transférables fournis par les comptes financiers présentent usuellement un maximum au mois de décembre. Dans l'enquête Patrimoine, les ménages déclarent le montant détenu sur leurs compte-chèques au moment de l'enquête. L'enquête ayant lieu d'octobre 2003 à janvier 2004, les encours peuvent être très variables suivant la date à laquelle le ménage est interrogé. De plus, les ménages ne connaissent pas précisément les dates auxquelles les chèques sont encaissés. Les montants déclarés représentent parfois plus un montant résiduel présent sur le compte-chèque, sur lequel les ménages sont certains de pouvoir compter. Il serait possible, lors des tests de la prochaine enquête Patrimoine, afin de faciliter les comparaisons des encours, de fixer au ménage une date plus précise, observer les non réponses engendrées et vérifier que la précision est réellement améliorée. Pour l'enquête actuelle, on ne calera donc pas les encours des compte-chèques sur le montant au 31 décembre 2003 des dépôts transférables, mais sur la moyenne des valeurs de septembre 2003 et de mars 2004 (les données disponibles étant trimestrielles), même si la différence se révèle très mineure (moins d'un milliard).

### ***Les valeurs mobilières***

Ces placements dont le prix fluctue sont susceptibles de générer des plus ou moins values. D'où une plus grande difficulté d'évaluation. Certains ménages privilégient la déclaration de pertes éventuelles plutôt que de gains et préfèrent déclarer ce sur quoi ils sont sûrs de pouvoir compter, les plus values n'étant pas considérées comme bien acquis tant que les valeurs ne sont pas revendues, les moins values anticipées étant en revanche prises en compte. (cf. Eco&Stat n°374-375)

Dans l'enquête Patrimoine 2004, 30% des ménages détenant des valeurs mobilières déclarent la valeur d'achat, 10% déclarent une valeur plancher. La moitié des ménages déclarent donner une estimation à l'aide d'informations financières récentes. Les valeurs mobilières déclarées à leur valeur d'achat sont en général de montants plus faibles.

En outre, la valeur au moment de l'enquête n'est pas connue, la gestion des titres étant pour la plupart des détenteurs déléguée au banquier. Seuls 17% des ménages détenteurs de valeurs mobilières participent à la gestion de leur portefeuille. 34% ne s'en préoccupent pas, et 46% laissent la gestion à leur banque.

### ***Les provisions techniques d'assurances***

Les ménages reçoivent des relevés de leur contrat d'assurance vie au moins une fois par an, mais seuls 35% des ménages s'aident de ces relevés pour répondre. De plus, près de la moitié des ménages déclarent le montant investi lors de l'ouverture de leur contrat. Or plus l'année de souscription est éloignée, plus ce montant sous-estime la vraie valeur du contrat. Parmi ces contrats déclarés à leur valeur de souscription, un sur quatre a été souscrit avant 1990, et la moitié avant 1996. Dans l'hypothèse où un contrat aurait été souscrit quinze ans auparavant et aurait fourni un taux de rendement annuel moyen de 5%, le capital du contrat double. Le taux de rendement moyen sur ces quinze dernières années étant supérieur à 5%, le capital du contrat a au moins doublé. En revalorisant les contrats dont les montants ont été déclarés en valeur de souscription, on améliore de 6 points le taux de recouvrement.

## **Recalage de la valeur des logements et des actifs professionnels dans l'enquête Patrimoine**

La nomenclature des comptes nationaux distingue le bâtiment et le terrain sous-jacent à ce bâtiment. En 1988, l'utilisation conjointe de l'enquête Logement et des fichiers sur l'état du marché immobilier et foncier (fichier IMO) de la DGI, qui fournissent une évaluation des terrains bâtis, permet d'obtenir une évaluation distincte des logements et de leurs terrains sous-jacents. Cette année qui est la dernière année pour laquelle la DGI fournit le fichier IMO, sert de point de départ au modèle d'inventaire permanent utilisé par la Comptabilité Nationale pour le calcul du patrimoine en logement. Ce modèle repose sur l'utilisation conjointe des enquêtes Logement, de la formation brute de capital fixe du cadre central de la Comptabilité Nationale et des superficies des terrains bâtis fournies par le Service Central des Enquêtes et Services Statistiques (SCEES) du ministère de l'agriculture. Pour revaloriser chaque année les encours en logements, le modèle utilise l'Indice Insee-notaires des prix des logements anciens. Pour la construction sans son terrain, le modèle utilise l'indice Insee du coût à la construction. Ceci implique que la plus-value immobilière porte sur les terrains sous-jacents en période de forte hausse des prix de l'immobilier. L'évaluation des résidences principales dans l'enquête Logement 2001 et l'enquête Patrimoine sont très proches. Après application du modèle, la comptabilité nationale obtient une valorisation plus importante des logements fin 2003, portant notamment sur les terrains sous-jacents. La ré-évaluation des terrains sous-jacents aux logements par la comptabilité nationale étant peut-être sur-évaluée, on choisit de ne pas modifier la valorisation des logements dans l'enquête Patrimoine.

Le ministère de l'agriculture fournit les surfaces selon leur utilisation, et également certains prix par type de terrains. Pour les terrains urbanisables un prix plus élevé est appliqué par la Comptabilité Nationale, proche de celui des terrains bâtis, sur lesquels la plus-value immobilière a été reportée. La part estimée par la Comptabilité Nationale des terrains urbanisables peut donc engendrer, si elle est sur ou sous-évaluée, une estimation des prix de terrains trop ou pas assez importante.

La valorisation des terrains dépend fortement de la part de terrains urbanisables estimée par la Comptabilité Nationale, la valorisation associée à ces terrains étant très importante. Or, dans l'enquête, les frontières entre ces terrains ne sont pas les mêmes que dans la Comptabilité Nationale. Les '*autres terrains à bâtir viabilisés*' recensés dans l'enquête comprennent les terrains constructibles à court terme par le ménage, ou susceptibles d'être vendus en tant que tels. La définition de la Comptabilité Nationale étant beaucoup plus large - incluant les terrains non viabilisés, mais se trouvant dans des zones en mouvement, et constructibles à plus long terme - le rapprochement effectué impliquerait une sur-valorisation de ces '*autres terrains à bâtir viabilisés*' dans l'enquête. Ces terrains n'ont pas trouvé de réelle correspondance dans la Comptabilité Nationale et un coefficient de recalage calculé sur l'ensemble des autres terrains a été appliqué.

Les encours des terrains les plus éloignés dans l'enquête des comptes de patrimoine sont les '*autres terrains bâtis*'. Ceux-ci correspondent aux landes urbanisables et non urbanisables dans les comptes nationaux. Or, la valorisation des terrains urbanisables est très importante, et les ménages répondant à l'enquête ne prennent sans doute pas en considération ces plus-values effectives à moyen ou long terme, surtout si la construction du terrain n'est pas envisagée et son achat lointain. La valeur de ces terrains se trouverait donc plus justement comprise entre ces deux évaluations.

L'enquête Patrimoine 2004 détaille les biens et terres professionnellement exploités ou non par les ménages. Lorsque le ménage est propriétaire d'une entreprise agricole, on détaille les terres exploitées (vignes, terres labourables, forêts, etc.), puis les biens utilisés (matériel, machines, bâtiments, fonds de commerce). Lorsque l'entreprise possédée par le ménage est non agricole et de moins de 10 salariés, on demande le détail des biens exploités dans l'enquête. En revanche, lorsqu'il s'agit d'une entreprise non agricole de plus de 10 salariés, seule la valeur globale de l'entreprise est demandée. Pour établir des comparaisons par type de produit, on a donc réparti la valeur de ces entreprises entre les différents types de biens professionnellement exploités, au prorata des encours de l'enquête.

Comme précisé précédemment, seuls les ménages et entreprises individuelles ont fait l'objet des comparaisons avec la Comptabilité Nationale. On appliquera ultérieurement aux biens et terres

professionnels des entreprises non individuelles les mêmes coefficients de recalage que pour les entreprises individuelles.

**Correspondances entre les biens professionnels exploités ou non dans l'enquête Patrimoine, et les comptes nationaux**

Enquête Patrimoine	Compte de patrimoine
Terres labourables ou prairies	Terres labourables Terres maraîchères Prairies Assimilées terres agricoles
Vignes ou vergers	Vignes AOC Vignes non AOC Vergers Plantations vignes Plantations arbres fruitiers
Forêts, bois, peupleraies	Bois sur pied Forêts urbanisables Forêts non urbanisables Sylviculture
Autres terrains non bâtis (landes et maquis)	Landes urbanisables Landes non urbanisables
Bâtiments, locaux Autres terrains bâtis	Bâtiments non résidentiels Terrains sous bâtiments non résidentiels
Matériel, machine	Matériel de transport Matériel informatique Matériel de communication Autres machines et équipements Logiciels
Cheptel	Animaux
Stock	Stocks
Fonds de commerce, clientèles, droit au bail, études, etc.	Incorporels non produits

**Comparaison des encours non financiers dans l'enquête Patrimoine avec les comptes de patrimoine**

Actifs (en milliards d'euros)	Enquête Patrimoine 2004 (ménages & entreprises individuelles)	Ventilation des valeurs des entreprises globales	Encours de l'enquête à redresser	Encours donnés par les sources extérieures	Coefficient de recalage
Logements	2722.6		2722.6	3733	1.00*
<b>Patrimoine professionnel exploité ou non</b>					
Terrains labourables ou prairies	50.4		50.4	64	1.27
Vignes ou vergers	16.7		16.7	29	1.74
Bois, forêts, peupleraies	12.2		12.2	44	3.61
Autres terrains non bâtis	4.9		4.9	34	6.96
Terrains à bâtir viabilisés	12.7		12.7		2.03**
Bâtiments, locaux, autres terrains bâtis	76.8	2.5	79.3	63	1.00***
Matériels, machines, véhicules	38.4	1.9	40.3	43	1.07
Cheptels	9.8	0.0	9.8	5	1.00***
Stocks	8.4	0.5	8.9	21	2.36
Fonds de commerce, clientèles, droits au bail, études, etc.	44.7	4.5	49.2	45	1.00***

Lecture : les ménages ou entreprises individuelles possèdent, dans l'enquête Patrimoine 2004, 40.3 milliards de matériels, machines ou véhicules. Les comptes nationaux en recensent 43 milliards.

\* On garde l'estimation de l'enquête Patrimoine.

\*\* Les terrains à bâtir viabilisés n'ont pas trouvé de correspondance dans les comptes de patrimoine, on leur associe le coefficient calculé sur l'ensemble des terrains pour lesquels on a la correspondance.

\*\*\* Dans le cas des bâtiments puis des fonds de commerce, clientèles, etc. on a une valeur plus importante dans l'enquête Patrimoine, on choisit de conserver les encours tels quels dans l'enquête, même si ce phénomène ne trouve pas d'explication.

Sources : Insee, enquête Patrimoine 2004, Comptes Nationaux.

## Le Patrimoine après calage sur données macroéconomiques

### *Hypothèse d'homogénéité des sous-déclarations*

L'utilisation des coefficients de recalage sur les encours de l'enquête Patrimoine repose sur une hypothèse forte : l'homogénéité de la sous-évaluation quels que soient les ménages. Quel que soit le niveau de patrimoine du ménage, ses caractéristiques socio-démographiques, les mêmes coefficients sont appliqués. En effet les comptes de patrimoine ne permettent pas la distinction par type de ménage. Cette hypothèse a été testée en comparant à l'enquête Patrimoine les données fin décembre 2003 de l'enquête sur le « Patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques » de la Banque de France collectées fin décembre 2003. Cette enquête détaille les encours des valeurs mobilières par tranches d'âge d'individu, par catégories socioprofessionnelles, et par tranches de montants de portefeuille.

Les comparaisons avec l'enquête Patrimoine sont possibles, car la détention des produits financiers est détaillée au niveau individuel, l'âge et la profession du détenteur étant par conséquent connus.

En raison des résultats erratiques obtenus sur la catégorie socioprofessionnelle, ces résultats ne sont pas présentés ici. En effet, ce sont les conservateurs et non les personnes détentrices qui remplissent le questionnaire, et il est possible que les erreurs de classement soient plus importantes.

<i>Encours de valeurs mobilières, en milliards d'euros, à fin décembre 2003</i>	Enquête sur le patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques	Enquête Patrimoine 2004	Taux de recouvrement
Moins de 18 ans	1.6	0.1	<b>4.0</b>
De 18 à 25 ans	1.9	0.3	<b>18.4</b>
De 26 à 35 ans	8.7	5.0	<b>57.8</b>
De 36 à 45 ans	22.6	17.6	<b>77.9</b>
De 46 à 55 ans	39.2	21.2	<b>54.0</b>
De 56 à 65 ans	47.6	36.4	<b>76.4</b>
65 ans et plus	117.7	65.6	<b>55.8</b>

*Lecture : l'enquête sur le patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques, réalisée par la Banque de France, recense 8.7 milliards d'euros possédés par les 26-35 ans sur des portefeuilles de valeurs mobilières. L'enquête Patrimoine en recense 5 milliards, soit 57.8% des encours produits par l'enquête Banque de France.*

*Sources : Insee, enquête Patrimoine 2004 ; Banque de France, enquête sur le patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques.*

Sans s'inquiéter des personnes jeunes possédant très peu de valeurs mobilières, et dont le taux de recouvrement de l'enquête est très faible, mais sur des encours eux-même faibles, pour les tranches d'âges supérieures à 26 ans, le taux de recouvrement oscille entre 55 et 80%, et l'on distingue difficilement des comportements interprétables de sous-évaluation suivant l'âge.

Afin d'étudier plus en détail les comportements d'estimation du patrimoine des ménages, des entretiens monographiques (*cf. encadré 3*) ont été effectués auprès d'une vingtaine de ménages ayant répondu à l'enquête. Ces entretiens effectués par des sociologues ne sauraient montrer l'existence de sous-évaluation volontaire, les ménages ayant accepté de répondre à la fois à l'enquête et à l'entretien n'ayant sans doute pas de réticence à évoquer leur patrimoine. On observe cependant autant de rapports au patrimoine et de concepts différents que de ménages. Certains privilégient les transmissions reçues, d'autres préfèrent mettre en avant leur patrimoine culturel, d'autres ayant éprouvé des changements dans leur situation professionnelle impliquant une diminution de leur patrimoine préfèrent évoquer des conditions matérielles passées que présentes (*cf. encadré 3*). Et il semble délicat d'en retirer des comportements plus généraux de sous-déclaration, celle-ci étant propre à chaque ménage.

Outre la nécessité de supposer que la sous-déclaration des ménages est homogène, l'utilisation des coefficients de recalage des encours suppose que les sous-évaluations ne portent que sur les montants, et donc seuls les ménages détenteurs voient leurs encours multipliés. Or il est possible que des ménages détenteurs ne se soient pas déclarés comme tels. On impute la sous-évaluation uniquement aux personnes détentrices. La complexité des imputations des taux de détention dans l'enquête

Patrimoine ne se justifie pas par les écarts observés, les sources disponibles étant de plus en plus nombreuses.

#### ***Encours dans l'enquête Patrimoine après recalage sur données extérieures***

Le patrimoine financier, évalué à près de 800 milliards dans l'enquête Patrimoine, est ré-évalué, après calage, à près de 2100 milliards d'euros. Le patrimoine brut total, incluant les biens ou terres professionnels détenus par les entreprises non individuelles recensées dans l'enquête, évalué à 4100 milliards d'euros dans l'enquête, est ré-évalué à 5700 milliards d'euros, soit une ré-évaluation de près de 40%.

<b>En milliards d'euros</b>	Patrimoine enquête 2004	
	non recalé	recalé
<i>Ensemble Livrets</i>	141.7	315.8
<i>Ensemble Epargne Logement</i>	122.5	252.7
<i>Ensemble Valeurs mobilières</i>	155.7	364.2
<i>Ensemble Assurance-vie</i>	213.0	747.1
<b>Ensemble Patrimoine financier</b>	<b>794.0</b>	<b>2099.6</b>
<b>Ensemble Patrimoine immobilier</b>	<b>2722.6</b>	<b>2722.6</b>
<i>Ensemble Biens professionnels</i>	187.5	202.2
<i>Ensemble Terres professionnelles</i>	96.9	197.5
<i>Ensemble biens ou terres professionnels détenus par des entreprises non individuelles</i>	298.4	463.7
<b>Ensemble Patrimoine professionnel</b>	<b>582.7</b>	<b>863.3</b>
<b>Patrimoine brut total</b>	<b>4099.3</b>	<b>5685.6</b>

#### *Dans le patrimoine global*

Part de patrimoine financier	19.4	36.9
Part de patrimoine immobilier	66.4	47.9
Part de patrimoine professionnel	14.2	15.2

#### *Dans le patrimoine financier*

Part Livrets	17.8	15.0
Part Epargne Logement	15.4	12.0
Part Valeurs mobilières	19.6	17.3
Part Assurance-vie	26.8	35.6

*Lecture : avant recalage des données, le patrimoine financier dans l'enquête Patrimoine est de 794 milliards d'euros. Il est de 2087 milliards d'euros après calage, et représente 36.8% du patrimoine brut des ménages.*

*Source : Insee, enquête Patrimoine 2004.*

La composition des patrimoines des ménages évolue après calage sur données macroéconomiques. La part du patrimoine financier dans l'enquête est d'environ 20%, celle du patrimoine immobilier 66%, et celle du patrimoine professionnel 14%. Après calage, le patrimoine immobilier garde son importance, mais sa part dans le patrimoine des ménages diminue, et passe à 50%. C'est la part du patrimoine financier qui en bénéficie le plus et qui représente après recalage 37% du patrimoine brut des ménages.

La composition du patrimoine financier évolue aussi, avec une part plus importante prise par l'assurance vie, qui représente, après calage, 37% du patrimoine financier des ménages.

Le patrimoine financier étant le plus ré-évalué par le calage, les ménages se trouvant dans le bas de la distribution, et ne possédant en grande majorité que des produits financiers, voient leur patrimoine fortement gonflé, sans doute artificiellement, le calage étant fait de façon homogène sur l'ensemble des ménages. Ainsi les 10% des ménages les moins riches dans l'enquête Patrimoine possédaient moins de 900 euros. Les 10% des ménages les moins riches après calage des encours de l'enquête possèdent moins de 2 000 euros.

Le premier décile est donc ré-évalué à 2.5 fois sa valeur, la médiane à 1.2 fois sa valeur, et le dernier centile à 1.3 fois sa valeur. La moyenne qui est de 166 000 euros avant calage est ré-évaluée à 221 000 euros.

	Patrimoine non recalé sur données macro-économiques				Patrimoine recalé sur données macro-économiques			
	Valeur du décile (en milliers d'euros)	Part du patrimoine financier dans le patrimoine brut total (en %)	Part du patrimoine immobilier dans le patrimoine brut total (en %)	Part du patrimoine professionnel dans le patrimoine brut total (en %)	Valeur du décile (en milliers d'euros)	Part du patrimoine financier dans le patrimoine brut total (en %)	Part du patrimoine immobilier dans le patrimoine brut total (en %)	Part du patrimoine professionnel dans le patrimoine brut total (en %)
Décile 1	0,9	99,8	0,0	0,2	2	100,0	0,0	0,0
Décile 5	98	19,9	77,1	3,1	117	31,9	65,1	3,0
Décile 9	382	17,2	75,7	7,1	500	34,6	58,1	7,4
Inégalité (D9/D1)	424				250			

Lecture : les 10% des ménages les plus riches dans l'enquête Patrimoine ont un patrimoine de plus de 382 000 euros, Après recalage, les 10% les plus riches ont plus de 500 000 euros.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2004.

La répartition du patrimoine brut total entre financier, immobilier et professionnel, après recalage, évolue beaucoup pour les ménages aisés. En effet, le patrimoine financier étant réévalué, sa part prise dans le patrimoine total augmente et passe, pour les ménages appartenant au 10% des ménages les plus riches, de 17% à 35%. 10% des ménages les plus riches possèdent 41% du patrimoine brut total avant recalage et 43% après recalage et 50% des ménages les plus riches possèdent 91% du patrimoine brut total avant recalage et 90% après recalage.

	Données non recalées 2004			Données recalées 2004		
	Gini	Moyenne (en milliers d'euros)	Médiane (en milliers d'euros)	Gini	Moyenne (en milliers d'euros)	Médiane (en milliers d'euros)
Patrimoine global	0,64	164,8	98,0	0,65	220,9	117,3
Patrimoine financier	0,74	32,3	8,8	0,76	84,4	20,8
Patrimoine immobilier	0,40	181,7	137,7	0,40	181,7	137,7
Patrimoine professionnel	0,73	17,9	0	0,75	18,5	0

Lecture : les ménages possèdent en moyenne 164 800 euros avant recalage. Ce patrimoine est ré-évalué à 220 900 euros après recalage.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2004.

La concentration du patrimoine financier et professionnel augmente légèrement, l'indice de Gini passe de 0,74 avant recalage à 0,76 après recalage pour le financier et de 0,73 à 0,75 pour le professionnel. L'indice de Gini du patrimoine global non recalé est de 0,64 et de 0,65 pour les données recalées.

En milliers d'euros	Patrimoine global enquête 2004					
	Moyen		Médian		Q3/Q1	
	non recalé	recalé	non recalé	recalé	non recalé	recalé
<b>Ensemble</b>	<b>164,8</b>	<b>220,9</b>	<b>98,0</b>	<b>117,3</b>	<b>26,9</b>	<b>14,6</b>
<b>Age</b>						
Moins de 30 ans	32,2	44,1	4,7	11,4	16,6	13,1
De 30 à 40 ans	112,8	139,1	70,2	88,8	41,9	19,2
De 40 à 50 ans	189,1	245,4	123,4	138,9	16,3	10,7
De 50 à 60 ans	241,2	301,5	154,7	185,5	6,4	5,3
De 60 à 70 ans	212,0	305,1	139,4	168,3	7,1	6,1
Plus de 70 ans	157,7	235,2	92,2	116,0	11,8	7,2
<b>Catégorie socio-professionnelle</b>						
Agriculteurs exploitants	310,6	484,2	175,1	223,3	6,3	7,0
Artisan, commerçant, chef d'ent.	373,3	464,4	196,1	233,5	5,2	5,2
Profession libérale	515,3	719,4	386,3	534,9	4,2	4,3
Cadre, prof.intel.sup	281,7	394,9	212,2	268,1	3,8	3,7
Professions intermédiaires	154,8	203,4	123,4	144,8	10,5	5,9
Employes	83,7	113,2	29,6	53,0	49,9	25,3
Ouvriers	85,1	107,3	50,6	70,5	49,1	23,8
Autres inactifs	14,9	21,2	1,5	3,5	9,5	8,6
<b>Diplôme</b>						
Sans diplôme	96,6	130,9	40,7	60,4	67,2	29,9
CEP, DFEO	145,2	197,5	93,5	113,6	12,3	7,3
CAP, BEP	147,6	186,6	110,0	128,6	22,3	11,3
BEPC	165,1	222,8	113,7	122,4	35,8	18,9
Bac technique	205,4	257,9	99,2	113,6	20,4	12,0

Bac général	193,0	263,5	108,5	132,4	41,9	22,0
1er et 2ème cycle université, DUT, BTS	178,0	260,6	126,0	154,1	23,4	12,9
3ème cycle, grandes écoles	313,5	427,3	183,7	233,7	12,2	8,1
<b>Taille de la commune de résidence</b>						
Commune rurale	197,1	262,4	126,3	150,9	4,4	4,1
Moins de 20 000 habitants	170,6	224,2	122,9	141,5	11,9	7,1
De 20 000 à 100 000 habitants	141,7	195,1	69,5	93,0	55,2	27,0
Plus de 100 000 habitants	134,5	180,6	62,9	85,4	51,5	26,3
Agglomération parisienne hors Paris	162,6	218,1	70,3	94,8	55,1	28,6
Ville de Paris	255,8	352,0	50,7	102,9	74,5	40,3
<b>Revenu disponible*</b>						
1er quartile (inférieur)	71,0	97,9	10,1	21,4	87,7	42,9
2e quartile	102,7	138,8	59,4	78,6	28,3	15,5
3e quartile	158,0	208,9	116,0	135,5	8,0	4,8
4e quartile (supérieur)	328,6	438,5	218,5	262,0	3,0	3,3
Revenu non déclaré	95,4	189,4	1,4	2,9	11,7	8,7
<b>Type de ménage</b>						
Personne seule	87,5	128,4	24,2	43,6	5 092,3	2 902,1
Couple sans enfant	223,5	309,8	145,8	174,9	634,5	515,9
Couple avec 1 enfant	201,1	250,4	133,5	154,8	904,0	602,6
Couple avec 2 enfants	210,4	250,0	147,6	171,3	446,9	390,7
Couple avec 3 enfants ou plus	213,3	260,4	137,4	148,5	1 435,5	852,8
Famille monoparentale	80,8	106,0	16,0	38,3	8 168,6	3 908,1

\* Revenu disponible des ménages calculé à partir du revenu déclaré. Le revenu déclaré est issu d'un appariement avec des données de la direction générale des impôts.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2004.

L'hypothèse d'homogénéité des sous-déclarations conduit à utiliser les mêmes coefficients de recalage quels que soient le niveau de patrimoine et les caractéristiques socio-démographiques du ménage. Ainsi, le recalage a entraîné une diminution de la dispersion du patrimoine global, le rapport du dernier quartile au premier (Q3/Q1) passe de 26,9 sur données non recalées à 14,6 après recalage. Cette diminution de dispersion s'explique en partie par le recalage important qu'ont subi les actifs financiers. Ainsi les ménages à faible patrimoine ne détenant que du patrimoine financier ont vu après recalage leur patrimoine global augmenter.

Au-delà de la modification de la dispersion, le recalage a entraîné des changements de décile pour certains ménages : 15,8% des ménages ont connu une mobilité descendante (appartenance à un décile de patrimoine non recalé supérieur au décile après recalage) et 13% une mobilité ascendante. Ainsi 71,2% des ménages appartiennent au même décile de patrimoine avant et après recalage.

en %	Part dans le patrimoine global enquête 2004					
	Patrimoine immobilier		Patrimoine financier		Patrimoine professionnel	
	non recalé	recalé	non recalé	recalé	non recalé	recalé
<b>Ensemble</b>	66,8	49,8	19,6	38,2	10,9	8,4
<b>Age</b>						
Moins de 30 ans	64,6	47,1	27,0	45,6	5,7	3,6
De 30 à 40 ans	70,9	57,5	15,0	30,5	13,1	10,7
De 40 à 50 ans	67,7	52,2	15,3	30,1	15,4	15,2
De 50 à 60 ans	64,1	51,2	16,5	33,7	17,4	12,2
De 60 à 70 ans	66,9	46,5	24,5	46,0	4,3	2,1
Plus de 70 ans	66,9	44,8	26,6	48,4	1,8	1,6
<b>Catégorie socio-professionnelle</b>						
Agriculteurs exploitants	38,4	24,6	16,2	27,3	37,1	39,3
Artisan, commerçant, chef d'ent,	48,9	39,3	17,8	39,1	29,4	16,9
Profession libérale	56,1	40,2	23,4	44,1	17,9	12,2
Cadre, prof,intel,sup	73,3	52,3	23,8	44,2	1,0	0,6
Professions intermédiaires	76,5	58,2	19,2	37,8	2,9	2,0
Employés	75,8	56,0	21,2	40,6	1,5	1,1
Ouvriers	80,9	64,2	15,8	32,1	1,4	1,1
Autres inactifs	69,8	49,0	25,9	42,1	0,9	0,7
<b>Diplôme</b>						
Sans diplôme	71,0	52,4	18,9	37,7	5,9	5,2
CEP, DFEO	65,2	48,0	19,9	39,4	10,4	7,6
CAP, BEP	70,1	55,5	15,2	31,0	12,8	10,9
BEPC	74,1	54,9	19,1	37,4	4,3	4,5
Bac technique	58,6	46,7	17,1	33,7	22,3	17,0
Bac général	63,7	46,6	22,3	43,4	10,6	5,2
1er et 2ème cycle université, DUT, BTS	67,8	46,3	20,1	35,9	10,5	15,4
3ème cycle, grandes écoles	63,4	46,5	24,0	45,2	10,5	5,0
<b>Taille de la commune de résidence</b>						

Commune rurale	61,7	46,3	15,1	29,3	19,2	18,8
Moins de 20 000 habitants	71,2	54,1	19,0	37,1	6,8	5,2
De 20 000 à 100 000 habitants	66,6	48,4	21,9	43,5	8,8	5,0
Plus de 100 000 habitants	71,0	52,9	21,1	41,8	6,0	3,0
Agglomération parisienne hors Paris	71,8	53,6	21,6	41,8	5,4	3,0
Ville de Paris	51,8	37,6	27,3	49,5	18,8	8,5
<b>Revenu disponible*</b>						
1er quartile (inférieur)	62,4	45,3	19,7	38,7	13,9	11,2
2e quartile	69,1	51,1	19,6	38,6	7,6	5,9
3e quartile	69,6	52,6	18,8	36,8	8,7	7,0
4e quartile (supérieur)	65,8	49,3	19,8	38,4	12,3	9,2
Revenu non déclaré	45,3	22,8	36,8	63,0	10,1	5,2

\* Revenu disponible des ménages calculé à partir du revenu déclaré. Le revenu déclaré est issu d'un appariement avec des données de la direction générale des impôts.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2004.

Même si le patrimoine immobilier n'a pas été recalé sur les données extérieures sa part dans le patrimoine global a cependant été ré-évaluée. Sur l'ensemble de la population, le patrimoine immobilier représente 66,8% du patrimoine global avant recalage, il représente 49,8% après recalage. Les ménages ayant un patrimoine financier important sont les plus touchés par le recalage. Par exemple, pour les habitants de Paris, alors que le patrimoine financier représente 27,3% de leur patrimoine global avant recalage, il en représente 49,5% sur données recalées.

## **Encadré 1 : Encours dans l'enquête Patrimoine**

### *Nature des données de l'enquête Patrimoine*

L'enquête Patrimoine 2004 recense l'ensemble des actifs patrimoniaux des ménages, en excluant les œuvres d'art, les bijoux, l'or. Afin de faciliter le questionnement, et éviter d'éventuels oublis, on recense tout d'abord les différents actifs détenus. On passe ainsi en revue l'ensemble du patrimoine financier - livrets d'épargne, valeurs mobilières, épargne salariale, etc, - puis le patrimoine immobilier - résidence principale, secondaire, pied à terre ou autre - et enfin le patrimoine professionnel - terres et biens utilisés ou non professionnellement. On détaille ensuite les encours de chacun des produits détenus par les ménages.

Un premier bloc est consacré aux produits financiers. Pour chacun d'entre eux, on procède à un questionnement en tranches : les montants minimum et maximum sont prédéfinis, et proposés par l'enquêteur au ménage. Après le détail de l'ensemble des produits financiers, on pose au ménage une question en tranche récapitulative de l'ensemble de ces produits financiers : « pouvez-vous situer la valeur globale des actifs financiers de votre ménage dans une des tranches suivantes ? ».

Un deuxième bloc est consacré aux logements ou actifs professionnels. Les montants sont alors demandés en fourchettes, le ménage définissant les bornes inférieure et supérieure encadrant la valeur du bien. A la fin du questionnaire, une dernière question récapitulative invite le ménage à situer entre un minimum et un maximum l'ensemble de ses biens détaillés dans l'enquête, en incluant cette fois les biens durables et de luxe (tels que les bijoux, yachts, chevaux de course, etc.).

La reconstitution de montants en continu à partir de ces montants « en tranche » est nécessaire aux analyses de la distribution des patrimoines, le calcul de moyennes, d'indicateurs de dispersion ou de concentration se révélant impossible sur des montants dont seuls un minimum et maximum sont connus. Les encours de l'enquête sont donc des encours reconstitués à partir de variables déclarées « en tranches ».

### *Reconstitution de montants*

#### **Estimation des modèles**

Une première étape consiste à vérifier la cohérence entre les déclarations actif par actif, et les déclarations globales des ménages. Les questions récapitulatives portant sur les produits financiers, puis sur l'ensemble des actifs, on vérifie tout d'abord la cohérence entre les montants globaux et le détail des actifs financiers, puis de l'ensemble des actifs.

Pour chacun des actifs, on estime des modèles polytomiques ordonnés dont la variable latente (variable étudiée non observée) est le logarithme de la variable de montant en continu. Chacun des actifs financiers, professionnels et immobiliers a été modélisé à l'aide de variables descriptives de l'actif, et de variables caractérisant les ménages, l'objectif de la modélisation étant d'expliquer le maximum de la variance entre leurs déclarations.

La comparaison des déclarations avec les résultats de ces modèles permet de révéler des incohérences et éventuellement de les corriger. Si l'un des actifs est très éloigné de la prédiction obtenue par les modèles, notamment pour les actifs pour lesquels on suspecte une erreur de déclaration francs-euros, on suppose que l'erreur de déclaration le concerne.

Après apurement de l'ensemble des incohérences observées dans le fichier, une deuxième estimation a été effectuée, la première étant biaisée en raison des erreurs de déclaration.

Nous disposons donc à cette étape d'un modèle pour chacun des actifs financiers, immobiliers et professionnels de l'enquête. Les lois des composantes conditionnelles à l'observation de variables auxiliaires sont estimées indépendamment les unes des autres.

#### **Simulation des montants**

Nous simulons à présent un montant continu pour chacun des actifs dans la loi du modèle linéaire gaussien, conditionnellement à l'appartenance à l'intervalle déclaré par le ménage. Pour chaque actif, un résidu est tiré et ajouté à la prédiction du montant obtenue à partir des modèles d'estimation. Nous comparons ce montant obtenu aux minima et maxima donnés par le ménage. S'il se situe entre les deux bornes, il est conservé, et dans le cas contraire, un autre résidu est tiré, et ce jusqu'à ce que le

montant vérifie la contrainte. Il s'agit de la méthode d'*acceptation rejet*, dont une variante optimisée a été utilisée (cf, Cordier, Gautier, Houdré (2006)).

Afin de reconstituer une concentration dans les hauts patrimoines, la loi log-normale a été utilisée, Il n'est cependant pas possible de vérifier la validité de cette hypothèse.

A cette étape, les montants dont nous disposons pour chacun des actifs sont tous continus, et se situent dans les intervalles déclarés par les ménages.

Afin de récupérer l'information contenue dans les deux questions récapitulatives globales et en utilisant l'information d'imposabilité du ménage à l'Impôt Sur la Fortune, nous utilisons de nouveau une version de l'algorithme d'*acceptation rejet*.

Dans une première étape, la somme des montants simulés des actifs financiers est comparée à la question récapitulative en tranche de ces actifs financiers demandée aux ménages. Si cette somme se trouve comprise dans l'intervalle, la simulation des produits financiers est conservée ; dans le cas contraire, nous simulons de nouveau ces derniers.

Dans une deuxième étape, la somme des montants des actifs financiers, immobiliers, et professionnels est comparée à la question récapitulative de l'ensemble du patrimoine. Il n'est pas possible, compte tenu des informations disponibles dans l'enquête, de reconstituer le patrimoine imposable, mais il est possible d'en calculer un minorant. Ce minorant est comparé avec le seuil d'imposabilité à l'ISF, de 720 000 euros en 2003. Si les simulations de l'ensemble des produits d'un ménage vérifient ces deux contraintes, elles sont conservées, dans le cas contraire, elles sont de nouveau simulées.

Nous simulons donc des montants en clair pour l'ensemble des actifs décrits dans l'enquête, cohérents avec l'ensemble des déclarations des ménages, les erreurs manifestes ayant été corrigées.

## Encadré 2 : Recalage de l'enquête Patrimoine 1998

Même si l'utilisation des coefficients de recalage sur la Comptabilité Nationale reste une opération délicate, et soumise à plusieurs hypothèses fortes, ils permettent de vérifier les évolutions des encours entre les enquêtes Patrimoine, par rapport aux évolutions de la Comptabilité Nationale. L'évolution de ces coefficients entre l'enquête Patrimoine 98 et l'enquête actuelle sur les données de la Comptabilité Nationale peuvent amener à préciser certains champs, améliorer les méthodes de valorisation, préciser les concepts.

Les encours diffèrent de ceux publiés dans le Synthèse n°28 « *recalage des montants détenus sur données macro-économiques* », les comparaisons ayant été effectuées avec la méthodologie utilisée pour l'enquête Patrimoine 2004. D'une part, les comparaisons publiées dans le Synthèse ont été effectuées en base 1995. Les comptes nationaux sont désormais disponibles en base 2000. Les estimations effectuées sur les parts des différentes valeurs mobilières détenues par les ménages ou les autres sociétés financières ont été revues et améliorées. La part des ménages a diminué, les encours des actions, parts d'OPCVM, etc, sont donc moins importants en base 2000 qu'en base 1995. De plus, les encours des actions non cotées ont également été revus à la baisse (*cf. ci-dessus : changement de valorisation des actions non cotées*). On recalera les données de l'enquête Patrimoine 98 - l'enquête ayant eu lieu d'octobre 97 à janvier 98 - sur les données des comptes financiers de décembre 97 en base 2000. D'autre part, ultérieurement à la publication, les pondérations de l'enquête Patrimoine 98 ont été revues. Les encours de cette enquête sont donc légèrement différents des encours publiés dans le Synthèse.

La même méthodologie a été reprise pour effectuer les comparaisons de 1998. Les principales différences de méthodes concernent les valeurs mobilières. On compare les actions cotées de l'enquête Patrimoine, uniquement avec le poste des actions cotées du TOF (AF511). Il n'est pas possible comme en 2004 de faire la distinction entre actions cotées sur PEA ou hors PEA. On obtient une bonne couverture des actions cotées, le taux de recouvrement est supérieur à 100%. Une autre différence concerne les actions non cotées. En effet, dans le questionnaire de l'enquête 98, on demandait la valorisation des actions non cotées dont le dirigeant est membre du ménage. Le coefficient appliqué aux actions non cotées est donc le même que pour les actions cotées, donc la couverture est excellente en 1998. Les encours des différentes valeurs mobilières ayant été revus à la baisse en base 2000, les taux de recouvrement, notamment des actions, sont à présent meilleurs dans les enquêtes Patrimoine.

On observe que les coefficients de recalage sont du même ordre de grandeur pour l'ensemble des produits, avec un léger mieux pour l'enquête Patrimoine 98 par rapport à 2004. Avec cependant une différence pour l'évaluation des Fonds commun de placement et des Sicav. La méthodologie appliquée en 1998 puis 2004 n'est pas exactement la même, en raison de la différence de questionnement et d'évaluation des PEA, le détail des valeurs mobilières sur ces placements n'étant pas connu.

Les produits d'assurance vie semblent moins bien estimés en 2004, ceux-ci ayant connus dans les comptes nationaux une très forte augmentation entre 1998 et 2004. Il s'avère que n'apparaît pas au travers des données d'enquête cette croissance due à la fois à l'augmentation des capitaux et des souscriptions, l'augmentation des capitaux étant sans doute moins bien retranscrite par les ménages, ou lors de la reconstitution des montants élevés.

Produits (en milliards d'euros)	Encours de l'enquête Patrimoine 1998	Ventilation des produits non précisés	Encours de l'enquête à redresser	Encours donnés par les sources extérieures	Estimation d'une base comparable	Coefficient de recalage	Coefficient de recalage en 2004
Comptes chèque	47,9		47,9	169	169	<b>3,52</b>	<b>3,04</b>
Livrets jeune	4,1		4,1	4,6	4,6	<b>1,13</b>	<b>1,60</b>
Livrets A ou bleu	80,3		80,3	121,6	121,6	<b>1,51</b>	<b>1,83</b>
Codevi	26,0		26,0	33,4	33,4	<b>1,28</b>	<b>1,61</b>
Livrets d'épargne populaire	14,1		14,1	31,3	31,3	<b>2,23</b>	<b>2,46</b>

Livrets d'épargne fiscalisé	9,4		9,4	43,2	43,2	4,61	4,35		
Comptes épargne logement	15,6		15,6	24,7	24,7	1,59	1,86		
Plans d'épargne logement	92,9		92,9	161,8	161,8	1,74	2,10		
Obligations	35,8	1,5	37,3	61,4	61,4	1,65	2,52		
Actions sur épargne salariale	3,4	0,8	4,2	76,3	76,3	1,00*	1,29		
Actions cotées hors PEA	72,6	3,0	75,6				205,1	205,1	1,91
Actions cotées sur PEA									
FCP ou Sicav sur PEA	86,8	3,6	90,4	205,1	205,1	1,91			
FCP ou Sicav hors PEA									
FCP ou Sicav sur épargne salariale	5,1	1,2	6,3						
Parts de SCPI	10,3	0,4	10,7	186,4	186,4	1,00**	1,29		
Actions non cotées	13,9	0,6	14,5						
Epargne salariale sur compte courant bloqué	2,5	0,6	3,1	14,8	14,8	1,61	1,40		
Comptes courants d'associés	9,2		9,2						
Plans d'épargne populaire (bancaire)	47,5		47,5	77,5	77,5	1,63	4,20		
Plans d'épargne populaire (assurance)							3,51		
Assurance-vie	154,6		154,6	489,9	457,3	2,82	3,51		
Bons de capitalisation	3,2		3,2						
Epargne retraite	4,2		4,2			2,82	3,51		
Comptes à terme	10,3		10,3	49,1	49,1	4,77	5,31		
Bons autres que capitalisation	2,1		2,1						

Lecture : L'encours des livrets jeunes dans l'enquête Patrimoine 98 est de 4,1 milliards d'euros, Les comptes financiers de la Banque de France estiment cet encours à 4,6 milliards d'euros. Le coefficient de recalage en 98 est de 1,13, il est de 1,60 pour l'enquête Patrimoine 2004. \*L'enquête capte l'ensemble des actions cotées de l'enquête Patrimoine 98. Les taux de recouvrement sont également bons pour l'enquête Patrimoine 2004. Les taux de recouvrement des sicav ou FCP le sont en revanche beaucoup moins pour les deux enquêtes. Il est probable que les ménages aient parfois classés sous le terme générique 'actions' certaines de ces sicav ou FCP.

\*\*Pour les enquêtes Patrimoine 98 et 04, les actions non cotées ont été recalées en utilisant le coefficient de recalage des actions cotées.

Sources : Insee, enquête Patrimoine 2004 ; Banque de France, Tableaux des Opérations Financières et Statistiques Monétaires.

## Encadré 3 : entretiens monographiques

Des entretiens monographiques<sup>5</sup> ont été réalisés par des sociologues auprès de ménages interrogés pour l'enquête Patrimoine 2004, afin d'évaluer la qualité des réponses et des montants obtenus lors d'une enquête statistique sur un thème aussi délicat que le patrimoine. Sans chercher à quantifier les évaluations entre patrimoine déclaré et patrimoine réel, cette étude observe les différents rapports des ménages à leur patrimoine et attitudes face à un tel questionnement, et met en évidence certaines sources de sous ou sur-évaluation de leurs possessions.

Ces entretiens ont été menés en axant tout d'abord sur les difficultés rencontrées par les ménages, et les gênes ressenties en évoquant les thèmes de l'argent et du patrimoine. La deuxième partie était relative à la perception de ce patrimoine, sa gestion et sa transmission.

Grâce à ces entretiens, quelques éléments ont pu être mis en avant.

*-Tout d'abord, les ménages semblent avoir une bonne connaissance de leur patrimoine.e.*

*-Répondre à une enquête est considéré comme un acte citoyen, Cela n'empêche pas une méfiance envers l'enquête lorsque l'Insee est assimilé au fisc, Ces ménages évitent alors certaines questions (non-réponses, ou réponses évasives).*

*-La différence de perception du patrimoine, liée aux trajectoires passées, présentes et futures du ménage, implique des sous-évaluations de certains biens et parfois même leur oubli, volontaire ou non.*

En effet, certaines situations entraînent des évaluations délicates du patrimoine, Les ménages déclarent leur patrimoine au moment de l'enquête. Or, un brusque changement de situation induisant une chute de statut, comme une retraite prématurée non souhaitée, ou la perte d'un emploi, rendent l'évocation du patrimoine et son évaluation plus délicate, le ménage devant assimiler son changement de niveau de vie et d'épargne. De même lorsque le ménage est dans une période transitoire, il est difficile d'évaluer son patrimoine indépendamment des perspectives futures proches.

Certains ménages aisés se démarquent de leur milieu d'origine en mettant en avant le patrimoine culturel, au détriment du capital économique, entraînant une sous-déclaration de celui-ci.

*-La configuration du questionnaire a pu entraîner certaines erreurs d'évaluation.*

Il semble que les ménages, au moment de répondre à la question récapitulative finale regroupant l'ensemble des biens décrits dans l'enquête, mais incluant aussi les biens durables, objets d'art, etc,, ne prennent pas ces derniers en compte. Or les biens durables et de luxe<sup>6</sup> ne sont pas recensés ni détaillés au cours de l'enquête, ce qui peut expliquer leur oubli.

Enfin, l'absence du conjoint lors de l'entretien peut être source d'erreurs, notamment dans le cas de tenues de comptes séparés.

---

<sup>5</sup> cf. « Enquête sur le patrimoine des ménages : synthèse des entretiens monographiques », document de travail n°0401.

<sup>6</sup> Le montant des biens durables et de luxe n'est pas calculé par manque d'informations dans l'enquête.

## Bibliographie

M. Cordier, E.Gautier, C. Houdré, 2006, « Simulation et mesure des inégalités de patrimoine en 2004 », Document de travail, à paraître

Insee, 2005-2006, « Les comptes nationaux passent en base 2000 », Insee Références

L.Arrondel, A.Masson, D.Verger, 2005, « Préférence de l'épargnant et accumulation patrimoniale », Eco&Stat n°374-375

Insee, Banque de France, 2004, « Les comptes de patrimoine et de variations de patrimoine en base 1995 », Insee Méthodes

V. Cohen, C.Demmer, 2004 « Enquête sur le patrimoine des ménages : synthèse des entretiens monographiques » Document de travail n°0401

G.Talon, 1999, «Structure et disparités du patrimoine des ménages » Synthèses n°28

G. Talon, 1999, «Recalage des montants détenus sur données macro-économiques » Synthèses n°28

L. Arrondel, F. Guillaumat-Tailliet et D.Verger, 1996-1997« Montant du patrimoine et des actifs : qualité et représentativité des déclarations des ménages » Eco&Stat n°296-297

F. Guillaumat-Tailliet, 1996 « Quel Patrimoine déclarent les ménages aux enquêteurs », sixième colloque de Comptabilité Nationale

### *Remerciements*

L. Arrondel - PSE

P.Augeraud- D. Durant, D. Marionnet - Banque de France

D.Verger, P.Chevalier, C.Houdre - Insee

J.Bournay, J.F, Baron - Insee, comptes nationaux